

ACCUEIL DE LOISIRS - Dossier enfant 2026



Nom de l'enfant :
Prénom de l'enfant :
Sexe :
Date de naissance :

ECOLE :
CLASSE :

REFERENT DU DOSSIER : Correspondance par email (lancement des réservations, infos diverses).

Nom du responsable :
Prénom du responsable :
Email :

RESPONSABLE LEGAL 01 :

Nom : Prénom : Né (e) le :
Email : Lieu de naissance :
Situation familiale :
Adresse :
Ville :
Tél. Domicile : Tél. Professionnel :
Tél. Portable : N° poste :
Profession : Employeur :

RESPONSABLE LEGAL 02 :

Nom : Prénom : Né (e) le :
Email : Lieu de naissance :
Situation familiale :
Adresse :
Ville :
Tél. Domicile : Tél. Professionnel :
Tél. Portable : N° poste :
Profession : Employeur :

Autre personne à contacter en cas d'urgence, 3 MAXIMUM (Nom, Prénom, qualité et numéro de téléphone) :

1.
2.
3.

Personnes autorisées à prendre l'enfant en charge, 3 MAXIMUM (Nom, Prénom, qualité et numéro de téléphone) :

1.
2.
3.

Personnes non autorisées à prendre l'enfant en charge (joindre un justificatif du Juge aux Affaires Familiales)

1.
2.

Autorisation d'hospitalisation et des soins d'urgence

En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un responsable légal ou d'un responsable du SIVU Enfance Jeunesse. Pour nous permettre de vous joindre le plus rapidement possible, merci de nous fournir les informations demandées ci-dessous et de signer la présente autorisation.

Nous soussignons :

Représentants légaux de :

Né(e) le :

**Autorise l'ensemble du personnel du SIVU Enfance Jeunesse, situé au 5 rue de l'école, 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC,
téléphone : 05 45 38 61 81**

- À faire soigner mon enfant dès que son état le nécessite
- À le faire prendre en charge par un service d'urgence (pompiers, SAMU...)
- À le faire hospitaliser en cas d'urgence
- À le transporter aux urgences, selon la gravité de la blessure, pour que puisse être pratiqué toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris transfusion et anesthésie

Réponse (oui ou non) :

Médecin traitant :

Attention : Pour toute allergie ou pathologie, les représentants légaux sont responsables de la communication des informations et de la transmission des médicaments pour la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé ou d'une ordonnance protocolaire. La trousse d'urgence devra être fournie 8 jours avant l'accueil de l'enfant, hormis pour la ventoline (le jour de présence).

Par téléphone : 05 45 38 61 81 ou par email : sivu@sivuenfancejeunesse16.fr

ALLERGIES ET INFORMATIONS MEDICALES:

En cas de traitement médical, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (dans leur emballage d'origine avec la notice, marqué au nom de l'enfant). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

1. Asthme	OUI ou NON : - 1.
2. Allergie alimentaire	OUI ou NON : - 2.
3. Allergie médicamenteuse	OUI ou NON : - 3.
4. Allergie autres	OUI ou NON : - 4.

Enfant en situation de handicap : OUI ou NON :

DIFFICULTÉS DE SANTÉ (suivi médical, spécialiste) ET RECOMMANDATIONS UTILES :

Traitement médical :

REGIME ALIMENTAIRE :

L'enfant a-t-il un régime alimentaire particulier (sans porc, sans viande ou autres) :

VACCINS (noter que le dernier rappel) :

Tout enfant accueilli en accueil collectif sans hébergement doit répondre aux obligations vaccinales fixées par le code de l'Action Sociale et Familiale. L'unique obligation porte sur la Diphtérie, le tétanos et la poliomyélite pour les enfants nés avant le 01/01/2018. Pour tous les autres, 11 vaccins sont obligatoires.

Date DTPolio et Haemophilus Influenza de type B : Date Hépatite B : Date R.O.R. :
Date Autres (Prévenar, Neisvac...) :

Autorisations

Moi, parent, ou responsable légal, signataire,

Autorise mon enfant à rentrer seul à la fin de l'accueil de loisirs (6-11 ans) ou du chalet pour le service de l'Animation Jeunesse (11-17 ans), (sous réserve de validation du responsable de la structure).

OUI ou NON :

Autorise mon enfant à pratiquer des activités nautiques (obligation de fournir l'attestation Pass-nautique).

Mon enfant nage-t-il ?

A-t-il une attestation du "Savoir-nager"

A-t-il le "Pass-nautique"

Autorise le SIVU Enfance Jeunesse à maquiller votre enfant (maquillage festif) OUI ou NON :

Autorise la structure à filmer l'enfant OUI ou NON :

Au vu de l'article 9 du Code Civil portant sur le respect de la vie privée et sur le droit à l'image, autorise la prise de photographies et l'enregistrement de la voix de mon enfant uniquement destinées aux ateliers et animations en interne.

Autorise la diffusion OUI ou NON :

Au vu de l'article 9 du Code Civil portant sur le respect de la vie privée et sur le droit à l'image, autorise l'Accueil de Loisirs du SIVU Enfance Jeunesse à diffuser l'image et la voix de mon enfant dans le cadre de ses supports de communication (article de presse, plaquettes...), autorise l'Accueil de Loisirs du SIVU Enfance Jeunesse à diffuser l'image et la voix de mon enfant dans le cadre de son site internet et sur les réseaux sociaux.

Données de facturation

Régime d'appartenance (CAF-MSA-AUTRES) :

CAF (département) :

N° CAF : Régime (CAF, MSA ou autre) :

N° MSA (si allocataire MSA):

Documents à fournir :

Attestation de quotient familial C.A.F. ou M.S.A. ou dernier avis d'imposition sur le revenus de l'année 2024 si non allocataire	Attestation " savoir-nager " pour la baignade / " Pass-nautique " pour les activités nautiques et aquatiques.
Justificatif de domicile de moins de trois mois (fournisseur énergétique)	Autorisation de sortie seul(e) (si besoin) téléchargeable sur votre portail famille
Assurance Responsabilité Civile ou Scolaire	Attestation de droits CPAM avec votre numéro de sécurité sociale
Copie du carnet de santé avec nom et prénom de votre enfant visible (vaccins obligatoires)	Justificatif d'un Juge aux Affaires Familiales si une personne est non autorisée à prendre en charge votre ou vos enfants(s)

[Vous pouvez consulter notre Politique de Confidentialité sur notre portail familles à l'adresse :](#)

<https://siyu-enfance-jeunesse.eta-familles.fr/politicy>